

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 627 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 627

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
2 mai 1946

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1946

Date du numéro
31 mai 1946

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1^{er}. —Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances : — le décret n° 46-821 du 26 avril 1946 portant convocation des collèges électoraux dans les départements et les territoires relevant du ministère de la France d'outremer à l'effet de procéder à la consultation par voie de référendum prévue par la loi constitutionnelle du 2 novembre 1945. (J. O. IL F. du 27 avril 1946.) Art. 2. —Le présent arrêté qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire sera communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la Côte française des Somalis.

J. CHALVET.